

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 363 portant expulsion du Territoire de la Côte Française des Somalis.

n° 363

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
20 mars 1953

Numéro JO
n° 5 du 01/04/1953

Date du numéro
1 avril 1953

VISAS

Le Gouverneur de la France d'Outre-Mer, N. SADOUL, Gouverneur de la Côte Française des Somalis, Chevalier de la Légion d'honneur, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable au Territoire par décret du 18 juin 1884

Vu le décret du 2 février 1935 fixant les conditions d admission et de séjour des Français et des étrangers à la Côte Française des Somalis, promulgué par arrêté du 9 avril 1935 et les textes qui l'ont modifié

Sur proposition du Commandant du Détachement de Gendarmerie,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— Sont expulsées du Territoire de la Côte Française des Somalis, les personnes dont les noms suivent: Moussa Ahmed, Somali Djibril Abokor rer Aden, né en 1933 à Diré-Daoua, fils d'Ahmed Ofileh et de Kaha Hussein; Ahmed Ali, Somali Djibril Abokor rer Hared, né vers 1933 à Diré-Doua, fils d'Ali Dinerah et de Aouoh Diraneh; Youssouf Artan, Somali Abar Yonis Moussa Abdallah, né vers 1927 à Argueissa (Somaliland), fils d'Artan Gouled et d'Alan Hussein ; Eu Mohamed Osman, Somali Abar Yonis Ogar, né à Zeila (Somaliland) vers 1927, fils d'Osman Mohamed et de Fatouma Hassan ; Abdi Chardi, Somali Gadabourcy Mahadassa Aprin Ouessaly, né vers 1935 à Zeila (Somaliland), fils de Chardi Boni et de Habiba Farah, sans profession ; Kebede Waldegiorguis, Ethiopien, né vers vers 1927 à Bahle (Ethiopie), fils de Waldegiorguis Bourouh et d'Alalmin Dassita; Tadesse Adefresse, Ethiopien en Amarah, né vers 1935 à Addis-Abeba (Ethiopie), fils d'Adefresse Wadelgueber et de Fantaye Wadel Mikael ; Moussa Aboubakar, Somali Issa Oroné Ali Kebir, né vers 1930 à Aicha (Ethiopie). fils d'Aboubakar Farah et d'Ambaro Bare.

Art. 2

— Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

Le Gouverneur.N. SADOUL.